



FO défend les personnels ATSS au sein des instances académiques

Pour contacter le SPASEEN-FO 44- Tel. 06 23 73 56 40 / 06 84 72 02 92 Mail : spaseenfo44@gmail.com

Éléments de compte rendu

Comité technique académique – 15 octobre 2020

Comité technique spécial académique – 13 octobre 2020

Le scandale de la prime Covid-19

FO a réaffirmé son soutien plein et entier aux collègues des services académiques et des EPLE, lésés du fait de leur exclusion de la prime covid-19.

FO a rappelé avoir alerté dès juin et à plusieurs reprises l'administration sur cette question. Les personnels ont droit à une explication. Ils ont droit à la transparence.

Parce que nous avons tous subi le confinement et la perte de notre pouvoir d'achat, parce que nul n'a démérité, FO a réaffirmé sa revendication : « la prime pour tous ».

Réponse de l'administration – Ce sont les chefs de service qui ont décidé à qui attribuer la prime covid-19 en s'appuyant sur les critères d'éligibilité à la prime en application du décret 2020-570 du 14 mai 2020, à savoir les personnels ayant fait preuve d'un investissement et d'un engagement exceptionnels pendant le confinement.

L'enveloppe allouée par le ministère était de 315 000 € pour l'académie, répartis à 330 bénéficiaires tous corps confondus : personnels de santé réquisitionnés, IEN, certains chefs d'établissement, personnels administratifs et ITRF...

En réponse à une question de FO, l'administration a par ailleurs indiqué qu'elle ne donnerait pas d'informations plus précises concernant les bénéficiaires de la prime ni les volumes concernés.

FO demande la transparence sur les reliquats d'indemnitaire

FO a demandé que l'administration présente un état précis des reliquats des indemnités qui composent notre régime indemnitaire (RIFSEEP), à savoir :

- ❖ L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ;
- ❖ Le complément indemnitaire annuel (CIA).

Ces reliquats peuvent exister, puisqu'ils sont notamment liés aux postes non pourvus, aux arrêts de travail, aux temps partiels...

C'est d'ailleurs grâce à ces reliquats que l'administration a pu compenser en partie, sans que cela soit suffisant, la différence indemnitaire entre les personnels logés et les personnels non logés.

En 2019, les gestionnaires de catégorie B et A logés avaient obtenu ainsi une revalorisation mensuelle de 100 € bruts de leur régime indemnitaire.

En 2020, c'était au tour des personnels infirmiers logés de bénéficier de cette même revalorisation.

L'administration a répondu que ces reliquats étaient cependant minimes. Nous continuons à demander de la transparence.

Extrait de la déclaration liminaire **FO** CTSA du 13 octobre 2020

L'austérité salariale a été réaffirmée au mois de juillet 2020 avec un nouveau gel du point d'indice – ce qui signifie une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des collègues.

La FNEC FP **FO** considère que l'augmentation indiciaire arrachée par les personnels hospitaliers est un point d'appui pour exiger, à destination de l'ensemble des agents titulaires et non titulaires de l'Education nationale :

1- 183 euros nets mensuels supplémentaires (49 points d'indice) pour tous, tout de suite ;

2- L'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, soit 20% d'augmentation de la valeur du point d'indice.

Concernant la prime covid-19, la FNEC FP **FO** soutient les plus de 250 pétitionnaires et les près de 100 agents venus à la rencontre de M. le secrétaire général ce jeudi 8 octobre pour réclamer plus de transparence dans l'attribution de cette prime.

La FNEC FP **FO** soutient tous les personnels qui, individuellement ou collectivement, vous font parvenir ou vont ont fait parvenir des demandes d'attribution de la prime covid-19.

La FNEC FP **FO** a alerté à plusieurs reprises l'administration depuis le mois de juin sur les problèmes que pose cette prime. L'administration avait l'occasion pour une fois d'apporter de la considération aux personnels ATSS.

En attribuant en catimini cette prime à une petite minorité de collègues à l'exclusion de la grande majorité, le choix a été fait de l'inégalité et de l'injustice. La FNEC FP **FO** partage donc le sentiment de nombre de nos collègues qui se sentent lésés.

La FNEC FP **FO** reformule donc sa demande :

« Quelle est l'enveloppe destinée aux personnels ATSS ? Sur quels critères la prime est-elle attribuée ? Quelle est la répartition entre services académiques et EPLE, ainsi qu'au sein des services académiques ? »

L'opacité doit bien sûr être levée sur cette question. Ce serait un progrès, mais cela ne saurait suffire. Nous avons tous subi les effets du confinement et du déconfinement. Nous subissons tous également la perte de notre pouvoir d'achat, liée en particulier au gel répété du point d'indice.

Pour la FNEC FP **FO**, la prime doit être attribuée à tous !

Parmi les interventions de **FO**...

EPLÉ : Campagne de bourses nationales et application Di@man

FO a demandé des explications concernant le nouveau logiciel de gestion de bourses nationales (application Di@man), qui a créé de nombreux désordres, au point que le pôle académique de gestion des bourses a annoncé le report de la fin de campagne de bourse de collège au 4 novembre.

M. le Recteur a simplement répondu que la saisie a été prolongée jusqu'au 4 novembre pour tenir compte des dysfonctionnements.

Secrétariats de circonscription : FO demande leur requalification

FO a demandé à l'administration de faire remonter au ministère la question de la requalification en catégorie B, au regard du contenu de leurs missions, des secrétaires de circonscription qui sont actuellement de catégorie C.

Site de La Houssinière du rectorat : Présence d'amiante

FO a relayé les inquiétudes de collègues travaillant au rectorat concernant les travaux de désamiantage et les problèmes de ventilation liés en cette période sanitaire.

L'administration a répondu qu'elle serait vigilante. La sécurité du chantier était garantie par la société prestataire. Une présentation avait été faite aux personnels pour les rassurer sur l'amiante.

DSDEN 49 : Local courrier

FO a alerté sur les problèmes de stockage et de réorganisation. L'administration a donné son accord pour revoir ces questions en interne.